



Mairie
1597 route de Cuiseaux
71480 LE MIROIR
03 85 76 71 32
mairie@le-miroir.fr



CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR INFORMATIONS ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026

LE MIROIR, le 17 juin 2025

Aux parents d'élèves,

- Veuillez trouver ci-joint :
 - le dossier d'inscription pour votre enfant à la cantine scolaire, à retourner au plus tard **le 04 juillet 2025 au secrétariat de la mairie du Miroir**,
 - une fiche d'aide à l'utilisation du portail ropach

Quelques rappels :

- Tarif : **4.60€ le repas.**
- **Inscription obligatoire** pour l'ensemble des enfants scolarisés au sein du RPI Frontenaud – Le Miroir
- Tout repas coché sera facturé à la famille ; **le blocage des inscriptions des repas se fait le jour ouvré précédent la réservation jusqu'à 10 heures.** Par exemple, vous avez jusqu'au vendredi 10 heures pour modifier la réservation du lundi.
 *A bien décocher un repas lorsque l'absence est prévue.* Cela diminue le coût pour la famille et évite le gaspillage alimentaire.
- Lors d'un changement de compte bancaire : n'oubliez pas de faire parvenir le nouveau RIB au secrétariat.
- **Merci de fournir une serviette de table à votre enfant chaque lundi.**
Celle-ci sera rapportée le vendredi à la maison.

Le Maire du MIROIR,
Philippe CAUZARD

Le Maire de FRONTENAUD,
Christine LOUROT





CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2025 - 2026



Afin d'inscrire ou de réinscrire votre(vos) enfant(s) à la cantine pour l'année scolaire 2025-2026.

Tarif 4.60€ par repas.

Nous vous rappelons que l'inscription de vos enfants se réalise via le portail famille ROPACH®

<https://www.ropach.com> :

Nouveaux parents : lors de votre **première connexion** sur le portail ROPACH :

- **utilisez votre adresse électronique comme identifiant**,

- **le mot de passe commun aux parents du RPI est « r p i f l m »**. Vous serez ensuite invités à vous créer votre propre mot de passe,

- **compléter vos informations (adresse / coordonnées téléphoniques / e-mail / coordonnées bancaires... et cocher les jours de repas de l'enfant).**

Renouvellement ou inscription d'un nouvel enfant au sein du foyer :

- connectez-vous à votre espace,

- en cas de besoin créez le nouvel enfant scolarisé,

- vérifiez vos informations (adresse / coordonnées téléphoniques / e-mail / coordonnées bancaires... et les jours de repas de l'enfant) en cas de besoin effectuer les modifications nécessaires.

NB : les enfants quittant le RIP seront désactivés début août.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception des documents ainsi que du coupon complété ci-dessous et à condition que vous soyez à jour des paiements de l'année scolaire 2024 – 2025.

Pour rappel, le portail ropach : vous donne accès, quand vous le souhaitez, au règlement intérieur, au planning des présences ainsi qu'aux menus semaine après semaine.

La gestion de la cantine est faite par la commune du Miroir : 03 85 76 71 32 - mairie@le-miroir.fr.

Toutefois en complément et afin de faciliter les échanges nous avons mis en place des référents communaux pour répondre à toutes vos questions ou difficultés concernant le portail ROPACH®. N'hésitez pas à contacter :

- Pour les familles habitants **Frontenaud** : **Mme Marie-Pierre UNY** au 06.70.87.12.08 ou à l'adresse électronique marie-pierre.uny@frontenaud.fr .
- Pour les familles habitants **Le Miroir** : **Mme Cindy COLLAS** au 06.23.35.37.08 ou à l'adresse électronique cindycollas2@gmail.com.

Le Maire du MIROIR,
Phillipe CAUZARD



Le Maire de FRONTENAUD,
Christine LOUROT

CANTINE SCOLAIRE FRONTENAUD-LE MIROIR

COUPON-REPOSE A RETOURNER A LA MAIRIE DU MIROIR au plus tard le 04 JUILLET 2025

Une fois votre demande validée, vous recevrez un e-mail de confirmation ou une demande de pièce complémentaire

Dans le cadre d'évènements particuliers, le personnel ou les élus peuvent réaliser des photographies.

Autorisez-vous l'utilisation de ces documents (site internet des communes, bulletins municipaux)

Nom, prénom et classe de l'enfant :

- OUI**, J'autorise l'utilisation des photographies
- NON**, Je refuse l'utilisation des photographies
- J'ai joint l'attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire 2025 -2026**
- J'ai joint un RIB et le mandat SEPA signé (imprimé via le site ropach) pour les nouveaux inscrits**
- si changement de RIB je joins le nouveau RIB**

Date et signature



Echéancier prélèvement

	<u>Date du prélèvement</u>
Repas consommés au mois de septembre	15 octobre 2025
Repas consommés au mois d'octobre	15 novembre 2025
Repas consommés au mois de novembre	15 décembre 2025
Repas consommés au mois de décembre	15 janvier 2026
Repas consommés au mois de janvier	15 février 2026
Repas consommés au mois de février	15 mars 2026
Repas consommés au mois de mars	15 avril 2026
Repas consommés au mois d'avril	15 mai 2026
Repas consommés au mois de mai	15 juin 2026
Repas consommés au mois de juin et de juillet	15 juillet 2026



Si le montant de votre facture est inférieur à 15€, celle -ci sera ajoutée à celle du mois suivant hormis pour le prélèvement de janvier qui solde les repas dûs depuis septembre. De même que le prélèvement de juillet concernant les repas dûs depuis janvier.

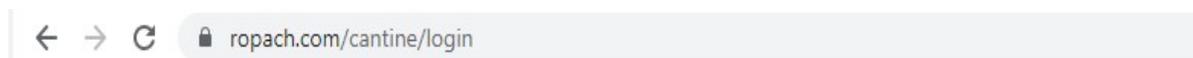


UTILISATION DU PORTAIL ROPACH INSCRIPTION A LA CANTINE

Le portail ROPACH vous permet :

- D'avoir accès aux factures mensuelles de repas
- D'inscrire ou de désinscrire votre enfant à la cantine jour par jour
- De visualiser les menus servis aux enfants

Pour commencer, connectez-vous au site ci-dessous :



Entrez votre e-mail et le mot de passe que vous avez choisi lors de votre première inscription.

Authentification

Email ou utilisateur

Mot de passe

Se connecter

Mot de passe oublié ?

Après connexion, la page suivante s'affiche :

Restaurants scolaires - RPT Frontenaud & Le Miroir

Accueil Famille

Tous les enfants Cantine Mai 2023

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
01	02	03	04	05
08	09	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

Quantité :

La quantité de repas pris dans le mois

Dernières factures

Date	N° facture	Quantité facturée	Montant
31/03/2023	23030002		18.00
28/02/2023	23020002		4.50
18/12/2022	22120002		22.50
30/11/2022	22110002		22.50
30/09/2022	22090002		9.00

Cliquez sur l'imprimante pour avoir accès à la facture du mois

Pour inscrire ou désinscrire votre enfant à la cantine :

Cliquez sur planning pour afficher le planning de la semaine en cours.

Pour visualiser les semaines suivantes ou précédentes cliquez sur les doubles flèches.

The screenshot shows the 'Planning des présences' interface for the week of May 29 to June 2, 2023. The child 'LIJER Isabelle' is registered for the canteen on all days from Monday to Friday, indicated by green checkmarks in the table cells. A legend below the table defines the status: Férié (red), Fermé (green), Ouvert (blue), Absent (red with minus), and Présent (green with checkmark). A blue box highlights the 'Planning' menu item in the left sidebar.

Quand le carré est vert – votre enfant est inscrit à la cantine
Pour le désinscrire cliquez sur le carré, une fenêtre s’affiche alors indiquant que la modification a été effectuée.

This screenshot shows the same interface as above, but with a confirmation dialog box overlaid. The dialog box contains the text 'www.ropach.com indique Modification effectuée avec succès.' and an 'OK' button. The table below shows the child is now marked as 'Présence normale' on Monday, Tuesday, and Wednesday, and 'Absent' on Thursday and Friday.

Quand le carré est rouge – votre enfant n’est pas inscrit à la cantine.

The screenshot shows the 'Planning des présences' interface where the child 'LIJER Isabelle' is not registered for the canteen on any day from Monday to Friday. The table cells are red with a minus sign, indicating 'Absent'. The legend and other interface elements remain the same.

Pour visualiser le menu de la semaine, cliquez ici.